

Le Saguenay Lac St-Jean

son énergie
son développement



Pierre Lajoie - 1979



LMBDS - Sidam Inc.
EXPERTS-CONSEILS
525, boul. Harvey, Jonquière
2020, University, Montréal

TABLE DES MATIERES

1.00 HISTORIQUE DU PROJET

2.00 OBJECTIF

3.00 PROBLEMATIQUE

- 3.01 Rappel historique
- 3.02 Portrait et caractéristiques spécifiques de la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau
- 3.03 Tendances actuelles et perspective virtuelle pour un redressement de l'économie régionale.
 - 3.03.01 Tendances actuelles
 - 3.03.02 Perspective virtuelle
- 3.04 L'aluminium et la région
 - 3.04.01 Les tendances de l'offre et de la demande
 - 3.04.02 Position de la région en rapport avec le contexte mondial concernant les possibilités physiques de l'accroissement de la production
 - 3.04.03 Situation privilégiée de la région
 - 3.04.04 Les contraintes à l'implantation de PME oeuvrant dans la transformation de l'aluminium dans la région.
- 3.05 Le potentiel hydraulique de la région 02
- 3.06 L'importance des mouvements coopératifs dans l'épargne régionale
- 3.07 Capacité et aptitude des régionaux à relever des grands défis collectifs
- 3.08 Orientations futures du développement de la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau

5.00 CONCLUSION

LISTE DES TABLEAUX

- 1- 3.02 Destination des expéditions manufacturières selon les régions administratives, 1967.
- 2- 3.03 Prévisions tendanciennes de l'évolution de la région 02, selon quelques critères socio-économiques.
- 3- 3.03 Prévisions tendanciennes des emplois par secteur d'activité, Saguenay/Lac St-Jean, 1976-1981-1986.
- 4- 3.03 Pyramide des âges Saguenay/Lac St-Jean 1976 et 1986

1.00 HISTORIQUE DU PROJET:

Au cours des dernières années, les mouvements de concertation régionale se sont multipliés autour de différentes préoccupations. Le Conseil Régional de Développement a fait naître dans notre population la conscience du développement de nos ressources dans le moyen nord. La population a contribué à embellir le paysage en se donnant des sites touristiques enviables. A côté du mouvement Desjardins dont les caisses de la région connaissent un véritable essor, est né, plus spécialement à Alma, le mouvement des Caisses d'Entraide Economique qui, en plus d'acquérir des actifs imposants, a contribué pour une large part à régionaliser les cerveaux. Cette régionalisation des cerveaux a provoqué souvent la question:

"Qu'est-ce qu'on peut réaliser chez-nous avec ce que nous avons?"

Devant une certaine stabilité économique de notre région, une réponse est venue d'un des ouvriers de la première heure du mouvement des Caisses d'Entraide Economique, monsieur Laval Fortin. Cette réponse à la question: "Qu'est-ce qu'on peut réaliser chez-nous avec ce que nous avons?", est la suivante:

"Nous pouvons aujourd'hui réaliser de grandes choses parce que nous avons l'énergie, de l'énergie en grande quantité qui n'est pas utilisée et qui pourrait devenir le moteur de nouveaux développements industriels".

Au cours de l'année 1979 et au début de l'année 1980, c'est autour de différentes tables que des hommes se sont réunis pour préciser cette réponse. Ainsi, on a vu se joindre à Laval Fortin, messieurs Rosario Rainville, président de la Fédération des Caisses populaires ainsi que Jean-Eudes Bergeron, directeur-général, des personnes ressources du C.R.D., monsieur Gabriel Fortin, maire de la Ville d'Alma, monsieur Louis Laprise, C.E.A., monsieur Bertrand Leblanc, C.E.A., monsieur Pierre Lajoie, Président-Directeur général, LMBDS-SIDAM Inc., Experts-conseils. C'est ce groupe qui actuellement s'est donné comme mission de mener à terme ce projet de développement.

2.00 OBJECTIF

Nous partons avec la certitude que les actifs de la région sont:

- Une population qui a développé des connaissances et des compétences pour prendre en charge des projets d'envergure.

- Une population qui s'est donnée de par ses mouvements coopératifs des actifs monétaires imposants et un style d'entreprenership original.

- Une quantité d'énergie à utiliser en aménageant les grandes et les petites rivières de notre région.

- De grandes entreprises qui contribuent depuis plusieurs années au développement de la région et d'autres entreprises qui ne sont pas implantées chez-nous mais qui seraient grandement intéressées à profiter de l'énergie que nous leur fournirions.

Ce sont ces actifs qui nous permettent de formuler l'objectif de notre projet de la façon suivante:

“Aménager en association avec l’Hydro-Québec toutes les rivières qui ont un potentiel énergétique rentable et s’associer aux grandes entreprises pour construire des industries qui ont besoin d’énergie pour transformer”.

Le véhicule de la population du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau pour l'aménagement des rivières et la construction des usines sera les institutions coopératives régionales; par exemple, la Fédération des Caisses Populaires, les Caisses d'Entraide Economique, les Caisses d'Economie, la Caisse d'Etablissement, etc. Partenaire de l'Hydro-Québec, partenaire des entreprises pour la construction d'usines, c'est ainsi que la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau veut entreprendre son développement dès maintenant pour les vingt (20) prochaines années.

.00 PROBLEMATIQUE

3.01 Rappel historique

Ce n'est vraiment qu'à la fin des années 1830 que débute le développement de cette région Saguenay/Lac St-Jean à laquelle s'ajoutait Chibougamau après la dernière guerre mondiale, suite à la construction d'une route reliant ce secteur à l'Ouest de la région du Lac St-Jean. En effet, en 1838 une goélette conduite par Thomas Simard partait de La Malbaie en direction du Saguenay avec la première équipe de la Société des vingt-et-un; celle-ci avait pour mandat de développer ce coin de pays. Les initiatives antérieures à cette époque dans le commerce des fourrures n'ont pas été significatives et l'on peut dire que ce n'est qu'à la suite de l'intérêt pour la colonisation et les ressources naturelles que commence réellement l'occupation de cette région, par des gens décidés de s'y implanter et de la développer. C'est à la Baie des Ha! Ha! que commence l'occupation du Haut Saguenay, puis progressivement les colons pénètrent la région. En 1861, près de 4 000 habitants se retrouvent autour de Chicoutimi; puis, la colonisation avance vers l'Ouest; déjà en 1871, le littoral du Lac St-Jean est occupé jusqu'à l'Ashuapmouchouan. La région, à ce moment, (1871), d'après le recensement, comptait 17 500 personnes. L'accès se fait uniquement par voie d'eau.

L'eau, la forêt et l'agriculture furent, dès les premières heures, la raison d'exister de cette région; la colonisation se faisait parallèlement à l'exploitation forestière et toujours les lacs et les rivières devaient servir de voies de communications. Les fondateurs furent des gens fort entreprenants, débrouillards, courageux et originaux. On dit que cette population colonisatrice se caractérise par son homogénéité, étant presque exclusivement constituée de canadiens français catholiques; nous pourrions ajouter le fait, que d'être seul et isolé face à un défi commun d'envergure, a sûrement amplifié ce phénomène d'homogénéité et de sens commun, qui a toujours continué à être bien présent dans cette région.

Le Haut-Saguenay, très tôt, marqua sa vocation de centre du développement industriel de toute la région, en raison des opérations forestières et de l'implantation de scieries, pendant que le Lac St-Jean développe alors sa vocation agricole sur les plaines fertiles entourant le Piékouagami. A la fin du dernier siècle, une usine de pâte est construite à la Baie des Ha! Ha! Ce développement industriel ouvre la région à la grande industrie qui dorénavant, caractérisera le développement économique du Haut-Saguenay. Ensuite, au début du présent siècle, les ressources hydro-électriques constitueront l'élément fondamental à la venue d'usines de pâtes et papier, puis de la compagnie Alcan avec ce qui est encore aujourd'hui la plus grande aluminerie au monde. De 1871 à 1901, le secteur Lac St-Jean a bénéficié des fluctuations économiques dues à la conjoncture canadienne du marché du bois. Sa population devient, à cette période, supérieure à celle du Haut-Saguenay. Le Lac St-Jean domine alors nettement la région au chapitre de la production agricole: lait, avoine, blé, pommes de terre, bleuets. Il importe cependant de mentionner, que l'économie agricole à cette phase, demeure essentiellement une activité de subsistance.

C'est Roberval qui fut, à l'origine, le pivot du développement économique du Lac St-Jean, en raison de sa position au plan des communications: terminus du transport ferroviaire et maritime. De par ces atouts, Roberval devient rapidement le centre administratif, industriel et commercial de cette partie de région; ensuite, après 1926, avec l'amélioration des réseaux de communication, Roberval perd progressivement de son importance au profit de d'autres centres (villes) du Lac St-Jean (Alma, St-Félicien, Dolbeau).

Au Lac St-Jean, l'ère de l'industrialisation commence réellement avec la construction d'une usine de pâtes à Val-Jalbert, qui doit d'ailleurs avoir une vie très courte puisqu'elle ferme ses portes dès 1928. Presqu'au même moment, (1926), c'est la St. Lawrence Corporation qui érige une usine de papier au confluent des rivières Mistassini et Mistassibi, donnant naissance à Dolbeau et du même coup, faisant progresser la voie ferrée jusqu'à cet endroit. Mentionnons, qu'au début des années 30, la dépression économique favorisa à nouveau un retour vers la terre; de telle sorte que beaucoup de familles du Haut-Saguenay firent un séjour dans le Haut du Lac pour y tirer leur subsistance de la terre.

Puis, ce fut l'expansion du territoire régional à la fin des années 40, avec la construction de cette route reliant St-Félicien via La Doré, à ce territoire dont le sous-sol renferme des richesses impressionnantes. Ce développement amena un impact économique considérable à la région. Des Jeannois d'origine, constituent un fort pourcentage de la population de ce secteur de la région économique 02. Chibougamau fait partie, selon la classification du M.I.C.Q., de la région 02.

Finalement, l'implantation définitive de Donohue en 1975, est venue industrialiser davantage cette partie de la région que l'on appelle le Lac St-Jean. Mentionnons que dans le Haut-Saguenay, à la Baie, Alcan termine une autre unité qui vient consolider le nombre d'emplois pour les vingt prochaines années dans l'industrie de l'aluminium au Saguenay/Lac St-Jean.

Au Lac St-Jean-Est, Alma a bénéficié d'une unité d'Alcan et d'un important moulin à papier, propriété de Price Brothers, ce qui en fait le centre industriel et commercial présentement le plus important de la région du Lac St-Jean. C'est d'Alma que part le mouvement des Caisses d'Entraide Economique dans les années 60, avec son instigateur, un citoyen de l'endroit, M. Jacques Gagnon. Cette ville a vraiment pris une importance particulière au cours des dernières années grâce à des initiatives remarquables de gens de ce milieu; on a vu surgir dans le parc industriel d'Alma, en un laps de temps relativement court, un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui procurent de l'emploi à beaucoup de personnes. En somme, nous pouvons dire que ce milieu et celui de St-Félicien, sont les deux centres qui ont davantage marqué l'histoire du développement socio-économique au cours de la dernière décennie.

Avec la zone de Chibougamau, on estime présentement la population de la région 02 à 285,000 âmes.

3.02 PORTRAIT ET CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES, PHYSIQUES ET SOCIALES DU SAGUENAY/LAC ST-JEAN/CHIBOUGAMAU

- La région du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau possède une économie dualiste, c'est-à-dire, basée à la fois sur l'exploitation des richesses naturelles et sur une structure industrielle fortement concentrée dans deux grands secteurs: métaux primaires (aluminium), pâtes et papiers et bois (forêt). Dans ces deux secteurs, historiquement l'accroissement de la productivité a été plutôt faible, pour ne pas dire très faible dans le cas des pâtes et papiers. Le secteur des pâtes et papiers a probablement affiché, l'un des plus bas accroissements de productivité, par rapport aux autres secteurs de l'industrie manufacturière au Canada au cours des deux dernières décennies.
- La structure industrielle manufacturière régionale repose sur la grande entreprise - multinationales - à plus de 80%; en terme d'emplois, dans le secteur manufacturier, l'aluminium représente 50% et la forêt près de 35%.
- Cette région demeure, en 1980, à la phase initiale de son développement économique; elle se caractérise encore par une forte concentration des exportations de biens de premières transformation. (1)
- La région accuse encore un degré d'autosuffisance qui laisse beaucoup de place pour l'amélioration; elle importe encore un fort pourcentage de ses biens de consommation; on peut sûrement songer à remplacer un grand nombre de ces biens importés par des productions locales que la région peut produire elle-même, notamment dans les secteurs du bois et de l'agro-alimentaire.
- Une caractéristique importante de la région est cette faible intégration spatiale de ses centres. Ce phénomène se constate à partir de la zone d'influence de la conurbation du Haut-Saguenay, par rapport à d'autres concentrations semblables en province et à travers tout le Canada. (2) Cette constatation, signifie que l'essor économique du pôle urbain du Haut-Saguenay, attribuable aux besoins locaux régionaux des commerces et des services, n'est pas tellement considérable.

(1) Plus de 55% de la production industrielle de la région est expédiée à des pays étrangers; cette situation constatée à la fin des années 60 n'a pas tellement changé (cf. tableau page 10)

(2) Source: Joseph H. Chung, conseil économique du Canada - discours prononcé devant la Chambre de Commerce Régionale du Saguenay, le 3 mai 1975.

- Les mouvements coopératifs représentent, en 1980, une force sociale et économique très considérable; ils sont impliqués dans beaucoup de domaines et dans plusieurs secteurs économiques de la région: finance, agriculture, agro-alimentaire, forêt, etc. Notons, entre autres, que les coopératives d'épargne et de crédit de la région occupent près de 60% de la place au chapitre des actifs en épargne de ce coin de pays.
- Les emplois dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, se répartissent globalement comme suit: 10%, 25% et 65%. Nous faisons cette évaluation globale à partir d'un tableau de l'OPDQ que vous retrouverez d'ailleurs dans cet ouvrage page 17.
- La région possède un port de mer en eau profonde navigable douze mois par année, lui donnant accès au commerce international. Le fait d'avoir ce port de mer à La Baie constitue un important avantage comparatif pour la région 02. Le fjord du Saguenay est le plus profond du monde: le Saguenay a une profondeur moyenne de 800 pieds, une longueur de 65 milles et une largeur moyenne de un mille; son débit d'eau à la sortie est de 63 000 pi³/seconde.
- En fait, la région est un couloir naturel entre une zone riche (énergie, forêt, mine, agriculture) et le fleuve St-Laurent, puis la mer.
- Pour une région-ressource, la région occupe présentement, au plan agricole, une place que l'on pourrait qualifier de surprenante si l'on se base sur des prévisions antérieures de spécialistes des économies régionales. En 1971, on comptait 2 716 fermes, soit 4,4% des fermes du Québec et 5,9% de la superficie des sols de potentiel agricole pour une étendue de 3 685 000 acres. Les principales activités agricoles qu'on y retrouve sont: la production laitière (325 millions de livres de lait par année); la production animale (boeufs, veaux, porcs, moutons, etc.); la culture de la pomme de terre (Péribonka et St-Ambroise particulièrement); la culture des céréales (avoine principalement). Enfin, on ne peut passer sous silence la présence du bleuets qui annuellement vient infuser quelques millions de dollars dans l'économie régionale.
- Au Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, le taux annuel moyen du chômage se situe autour de 15 % présentement.

- La région a un pourcentage plus élevé de personnes aux études que l'ensemble du Québec; 38% comparativement à 30% pour le Québec. (1) Tout indique que ce phénomène de volonté de se perfectionner est installé pour y demeurer; exemple, en 75-76, la Commission de formation professionnelle avait un volume d'heures-élèves de 125 000; au 31 mars 1979, elle avait un volume d'heures-élèves de 378 000. Ce phénomène crée à court terme une pression sur l'économie. Cependant, à long terme, la région possèdera des gens qui auront des meilleures possibilités d'emplois.
- La main-d'oeuvre régionale est abondante et qualifiée.
- 15% du produit forestier québécois émane de cette région.
- Près de 25% de la puissance hydraulique du Québec prend source dans les rivières de la région; la population régionale (285 000) représente 4,6% de celle du Québec.
- Cette région que d'aucun ont qualifié de Royaume est fermée, isolée et entourée de forêt, de telle sorte qu'elle forme en elle-même, une entité homogène, distincte qui pense et réagit différemment de l'ensemble du Québec. Ici nous ne croyons pas nécessaire d'illustrer, les preuves sont nombreuses.
- Cette région se subdivise en trois zones bien identifiées qui sont: Saguenay, Lac-St-Jean et Chibougamau. Les habitants de chacune de ces zones ne tolèrent pas qu'on confonde l'une pour l'autre d'entre elles; c'est ce qui explique l'emploi d'un nom aussi long que Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau: Au Saguenay, on retrouve une urbanisation poussée et une économie reposant très largement sur l'industrie manufacturière de première transformation: au Lac-St-Jean, l'industrie lourde est également présente mais on y retrouve également une préoccupation agricole plus poussée; la zone de Chibougamau - Chapais doit son développement à l'exploitation minière mais, il faut mentionner que cette ville (Chibougamau) doit devenir le centre de service de tout le Moyen-Nord. Les gens de Chibougamau adhèrent sur une base logique au Saguenay/Lac St-Jean; ils comprennent en effet, qu'il y va de leurs intérêts de favoriser un développement selon un axe nord-ouest, sud-est, c'est-à-dire, de Chibougamau vers le Haut-Saguenay et le port de mer. Cette orientation du développement permettra à cette population de profiter du flux économique important, que générera éventuellement le développement du Moyen-Nord.

(1) Source: Etudes des répercussions environnementales, Usine de pâte Kraft blanchie-Donohue St-Félicien Inc. par "Les conseillers Beak limitée, page 161.

- La région possède l'un des plus beaux et des plus grands lacs du continent; il constitue une véritable mer d'eau douce intérieure. Ce lac, sur lequel est centrée toute la zone qui porte son nom, demeure un attrait touristique en même temps qu'une importante source d'activités récréatives et sportives.
- Cet "esprit de clocher", qui a longtemps caractérisé les habitants de la région, semble présentement se transformer progressivement en une saine émulation entre les localités et les secteurs, ce qui est une source importante de dynamisme créateur de projets et générateur de réalisations. Les gens de la région se donnent, depuis quelques années, de plus en plus, des structures de secteurs et des structures régionales auxquelles ils participent très activement. Donohue-St-Félicien, entre autres, fut au cours des dernières années, un exemple de solidarité régionale; toute la région a épaulé les gens de St-Félicien afin que se réalise ce projet. Les régionaux ont compris qu'il y allait de leurs intérêts de développer cette "conscience collective régionale" et, aussi, sont-ils prêts à continuer de se doter des outils nécessaires à la pratique de cette importante "vertu".
- Les gens de la région sont dynamiques et, il existe à cet effet de nombreux exemples dont, entre autres: l'implantation et la croissance du syndicalisme; l'implantation et la croissance phénoménale des mouvements coopératifs; la naissance dans cette région (Alma) du mouvement des Caisses d'entraide économique qui sont maintenant étendues partout au Québec; les initiatives originales et énergiques dans les mouvements sociaux et culturels; l'organisation de grandes manifestations sportives provinciales, nationales et même internationales.
- Malgré cet état de dépendance, créé par un développement fortement lié à la grande entreprise (aluminium, pâtes et papiers), qui a, pendant un certain temps, eu des effets nuisibles sur l'entreprenership local, on constate présentement un important regain de vie au chapitre de l'entreprenership. Des enquêtes menées par le C.R.D. local en 1975 et en 1979 permettent de constater ce phénomène; on retrouve présentement un nombre très accru de projets d'entreprises dans le secteur de la transformation. Le C.R.D., depuis quelques années, insiste sur la revalorisation de l'entreprenership et de l'entrepreneur. Les effets de cette action commencent réellement à se faire sentir.
- En terme de services, nous pouvons dire que cette région est bien organisée et représente un milieu de vie intéressant pour ses résidents. Les équipements et services publics, les équipements culturels et sportifs, les sites touristiques, le système d'éducation, sont autant de choses que l'on retrouve en quantité et en qualité sur l'ensemble du territoire de cette vaste

région. La région a son Université à Chicoutimi et un réseau de collèges (quatre) particulièrement bien répartis sur son territoire, facilitant l'accès à l'ensemble des étudiants; ces collèges ont des vocations complémentaires bien définies et correspondant aux besoins de chacune des zones. Nous devons accorder un point très positif aux régionaux qui ont fait montre, au chapitre des services, d'un souci de partage et de planification à long terme qui a présentement des effets bénéfiques pour la collectivité régionale et, ceci sur tous les plans.

La région du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, sous plusieurs aspects, est nettement différente des autres régions du Québec; même si elle est classée parmi les régions-ressources, on l'apparente souvent aux régions du Québec de base. Certains spécialistes et analystes, en raison de ses caractères proprement différents, éprouvent de la difficulté à classer son économie et ont dû dire d'elle, qu'elle possédait une économie "ambiguë"!

TABLEAU**Destination des expéditions manufacturières selon les régions administratives, 1967**

Régions	Québec		Autres provinces		Autres pays		TOTAL
	\$000.	%	\$000.	%	\$000.	%	\$000.
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	100,613	64.7	14,985	9.6	39,879	25.7	155,477
Saguenay/Lac Saint-Jean	171,048	35.4	33,436	6.9	278,783	57.7	483,267
Québec	566,667	67.7	153,694	18.4	116,539	13.9	836,900
Trois-Rivières	407,748	46.5	259,644	29.6	209,424	23.9	876,816
Cantons de l'Est	231,429	55.8	155,014	37.3	28,593	6.9	415,036
Montréal	4,362,132	53.5	2,661,672	32.6	1,131,499	13.9	8,155,303
Outaouais	56,546	28.9	77,701	39.8	61,254	31.3	195,501
Nord-Ouest	177,521	79.9	20,905	9.4	23,704	10.7	222,130
Côte-Nord	20,193	22.2	2,651	2.9	68,194	74.9	91,038
Québec (total)	6,093,897	53.3	3,379,702	29.6	1,957,869	17.1	11,431,468

Source: Bureau de la Statistique du Québec et O.P.D.Q.

3.03 Tendances actuelles et perspective virtuelle pour un redressement de l'économie régionale

La région du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, demeure depuis quelques décennies, à la première phase de son développement économique, même si l'on considère qu'elle possède tout ce qu'il lui faut pour continuer à évoluer et même connaître un nouvel essor. A l'OPDQ, on prévoit la consolidation de l'économie de cette région au cours des prochaines années tout en laissant voir, à la lumière des tendances, que si un courant nouveau ne se produit pas, on devra réellement parler de "stagnation"!

3.03.01 Tendances actuelles

- Evolution lente (0,6% an) mais continue de la population régionale jusqu'en 1986.
- Evolution forte de la population active jusqu'en 1986; après 86, diminution.
- Vieillissement de la population régionale.
- Evolution du chômage jusqu'en 1986 (supérieur à 20%);

Cette hausse du taux de chômage s'explique:

- L'évolution (quantité) de la population active est beaucoup plus rapide que l'évolution des emplois nouveaux jusqu'en 1986 - 23 000 comparativement à 10 000 selon les estimations de l'OPDQ, lesquelles sont faites à partir de données officielles;
- Dans la plupart des secteurs d'activités, les perspectives de création d'emplois paraissent limitées.

- Evolution des emplois à peu près nulle dans les différents secteurs d'activités.

- Secteur primaire appelé à demeurer à peu près stable;
- Secteur secondaire appelé à demeurer stable en nombre d'emplois.

La stabilisation — consolidation — du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier et peut-être même une légère diminution au cours des deux prochaines décennies est une probabilité qui inquiète les régionaux. Dans le contexte actuel, les prévisions sont à l'effet que le rapport entre l'augmentation des installations manufacturières en cours et prévues et l'amélioration technologique en cours et à venir de ses usines dans nos deux grands secteurs de transformation laisse voir cette situation de stabilisation, sinon de stagnation du nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière régionale.

- Evolution minimale des emplois dans le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, en raison des besoins sociaux (vieillesse de la population) (pression accrue sur les services...), pourra évoluer quelque peu, malgré qu'il soit présentement rendu à ses limites par rapport à la loi de l'équilibre entre la production et les services qu'on peut se payer. Cette augmentation fera perdre de son importance relative (%) et au secteur primaire et au secteur secondaire qui, d'ici dix ans, si un phénomène nouveau ne se produit pas, seront rendus à des taux respectifs en terme d'emplois de 8% et 20% environ. Cette situation n'est sûrement pas désirable; elle s'approche du contexte d'une région devenue déficitaire dans un milieu riche de possibilités. Les gens du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, ne veulent pas, dans leur situation, qu'on les force à devenir des assistés sociaux.

Encore une fois, les spécialistes des économies régionales prévoient froidement la stagnation de la région; ce n'est pas la première fois que la région fait face à une telle situation. Les leaders régionaux doivent maintenant trouver une solution d'envergure qui pourra relancer l'économie de leur région; cette solution doit reposer sur eux, à partir de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ont: matière première, ressources naturelles, ressources humaines, ressources monétaires...

N.B.: Les tableaux contenant les données sur lesquelles nous nous basons pour faire l'analyse des tendances se retrouvent à la suite de ce chapitre.

3.03.02 Perspective virtuelle

Il faut donc créer une nouvelle perspective de création d'emplois, c'est-à-dire, envisager et développer un nouveau courant de création d'emplois à moyen et à long terme, à partir et/ou basé sur des réalités régionales existantes; (1) ces réalités sont:

- (1) l'eau (énergie)
- (2) la forêt
- (3) l'aluminium
- (4) les mines

Du côté de la forêt, selon les spécialistes en la matière, on serait rendu presque à la limite de son développement, si l'on considère le rapport capacité d'approvisionnement versus capacité manufacturière installée. De ce côté, il resterait à étudier une possibilité de transformation plus poussée de certains produits, surtout dans le secteur de l'autosuffisance régionale.

A partir du fait que la forêt est passablement exploitée présentement, nous devons nous tourner du côté des trois autres atouts restants pour trouver une perspective qui donnera à la région ce second souffle dont elle a tant besoin pour poursuivre son développement.

Le secteur de la transformation devra être tout particulièrement privilégié — grande priorité — au cours des prochaines années, si nous voulons que cette région atteigne un niveau de développement convenable, qu'elle a d'ailleurs droit d'avoir si l'on considère son potentiel, sa volonté de se développer et la compétence de ses habitants.

L'accroissement de l'industrialisation est aussi essentiel pour créer un équilibre entre les services que nous nous devons d'avoir pour le bien-être de la communauté régionale et la capacité de se payer ces services.

Dans cette région, à des périodes différentes de l'histoire, on a toujours vu se lever des hommes qui ont relevé des défis qui confrontaient la région. Egalement, au cours des dernières décennies, dans cette région, ont pris racine et ont connu un développement phénoménal, **les mouvements coopératifs qui représentent maintenant une puissance économique et sociale fort importante; il est normal que ce soit de ce côté que la région se tourne cette fois-ci, pour relever le défi socio-économique majeur qui la confronte.**

(1) Note; Si nous n'avons pas mentionné l'agriculture comme réalité, c'est que nous parlons d'un courant majeur; même si nous savons que l'agriculture et l'agro-alimentaire vont continuer à améliorer notre sort, ce secteur ne peut apporter le courant nouveau recherché.

L'avantage comparatif de l'eau — énergie — qui est à l'origine des grands mouvements économiques qui ont conditionné le développement de cette région depuis le début du siècle, a été annulé à partir du moment où furent prises les décisions de nationaliser, puis d'uniformiser les taux à travers la province. Le souci pour l'état de s'approprié un aussi important levier, afin de l'exploiter à des fins de développement tout en donnant accès à l'électricité à tous les québécois, à un taux égal, était en soi, une opération difficilement contestable. Cette décision guidée par un sentiment de justice distributive, fut en effet, d'une part, juste pour l'ensemble, mais d'autre part, non équitable pour cette région à laquelle on venait — dans les années 60 — **d'enlever le facteur fondamental de son développement, sans lui prévoir aucune espèce de compensation ou monnaie d'échange**; ce fut un geste unilatéral qui vint affaiblir très considérablement la capacité concurrentielle de la région. Le potentiel de développement économique, sans ce facteur qui a permis la localisation des grandes industries manufacturières dont l'importance se situe autour de 80% de ce secteur, est très considérablement diminué. Il faut de toute évidence, reconsidérer sérieusement ce facteur si l'on désire relancer l'économie régionale.

Il importe dans l'avenir, de prévoir pour cette région des modèles de développement conformes à ses réalités historiques, sociales, physiques et économiques; c'est seulement à partir de là, que l'on pourra réellement apporter des solutions valables pouvant présider à un redressement véritable de la situation de l'état du développement, tel qu'apparaît cet état à partir des tendances constatées.

Dans l'avenir, il sera souhaitable de voir les régionaux devenir les maîtres-d'oeuvres de leurs modèles de développement, et par la suite, de les voir s'impliquer concrètement dans les phases de réalisation des projets découlant des modèles qu'ils auront préconisés. Cette façon de faire, en plus d'apporter un remède à l'économie, apportera un correctif à cette attitude de dépendance constatée dans cette région, pour les raisons explicitées antérieurement dans ce document. Même si, au cours des quelques dernières décennies, les gens de cette région ont été tenus à l'écart des grands mouvements économiques qui ont conditionné en grande partie leur développement, il ne faudrait pas penser que ce phénomène est à la base de l'histoire régionale. L'histoire nous révèle en effet, que l'entrepreneurs, la hardiesse et l'originalité ont présidé au développement initial de ce coin de pays; ces caractéristiques ont toujours continué d'être bien présentes aux différentes époques de l'histoire avec des variations d'intensité. L'intensité, plus souvent qu'autrement, a été conditionnée par le degré d'ampleur des problèmes à régler ou du défi à relever. Pour mobiliser les gens de la région, il suffit de leur présenter un défi de taille. Les habitants du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau ont des réflexes de bâtisseurs; ils aiment se battre et surmonter des défis d'envergures. Même si plusieurs exemples vous seront cités dans un chapitre ultérieur (1), ici nous nous permettons quant même de vous rappeler J.E.A. Dubuc et plus récemment, Jacques Gagnon.

(1) Cf. Capacité et aptitude des régionaux à relever de grands défis collectifs (3.07)

C'est à partir de ce que possède la région et de ce que sont les gens de cette collectivité distincte que doit être basée cette nouvelle perspective du développement du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau. Nous pouvons constater, que les éléments aptes à redresser la situation économique et capables de corriger les carences politico-sociales sont là, bien présents dans cette partie du Québec. Il reste à les agencer.

PREVISIONS TENDANCIELLES DE L'EVOLUTION DE LA REGION 02, SELON QUELQUES CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

Année	Population totale (1)	Population 15 ans et - (2)	Population active 15 ans et - (3)	Taux de participation %	Population employée 15 ans et - (4)	Taux de chômage	Produit intérieur brut (5) per capita en % de celui du Québec
1971	281 000	183 000	91 000	50,3%	78 000	14,3%	76,4%
1976	285 400	207 000	107 000	51,7%	89 000	16,0%	78,0%
Estimations							
1981	294 300	226 000	121 000	53,5%	93 500	22,7%	79,2%
1986	303 800	233 000	130 000	55,8%	99 000	23,8%	80,5%

Sources: 1. Bureau de la statistique du Québec, **Perspectives économiques pour les régions administratives et les grands périmètres urbains du Québec, 1971-1981-1986.**

2 et 3. Bureau de la statistique du Québec, **Projections de main-d'oeuvre disponible pour le Québec et ses régions administratives 1971-1986, janvier 1978.**

4. Compilation OPDQ, mars 1978.

5. Estimations de l'OPDQ à partir des **Comptes économiques régionaux** publiés par le MEER, 1976.

**PREVISIONS TENDANCIELLES DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITE,
SAGUENAY/LAC SAINT-JEAN, 1976-1981-1986**

Activités	1976		1981		1986		Variation en % de 1976 à 1986
	Emplois	%	Emplois	%	Emplois	%	
PRIMAIRE	9 920	11,2%	9 770	10,4%	9 780	9,9%	-1,4%
Agriculture	2 920		2 770		2 630		-9,9%
Forêt	4 500		4 500		4 500		0,0%
Mines	2 500		2 500		2 650		+6,0%
SECONDAIRE	21 400	24,0%	22 000	23,5%	22 500	22,9%	+5,1%
Ind. manufacturière	17 400		18 000		18 500		+6,3%
Construction	4 000		4 000		4 000		0,0%
TERTIAIRE	57 690	64,8%	61 730	66,1%	66 720	67,4%	+15,7%
Transport et communications	5 100		5 300		5 500		+ 7,8%
Commerce	12 610		13 300		13 950		+10,6%
Finances	2 550		3 050		3 670		+43,9%
Services	30 150		32 280		35 510		+17,8%
Adm. publique	7 270		7 800		8 110		+11,6%
TOTAL	89 000	100%	93 500	100%	99 000	100%	+11,2%

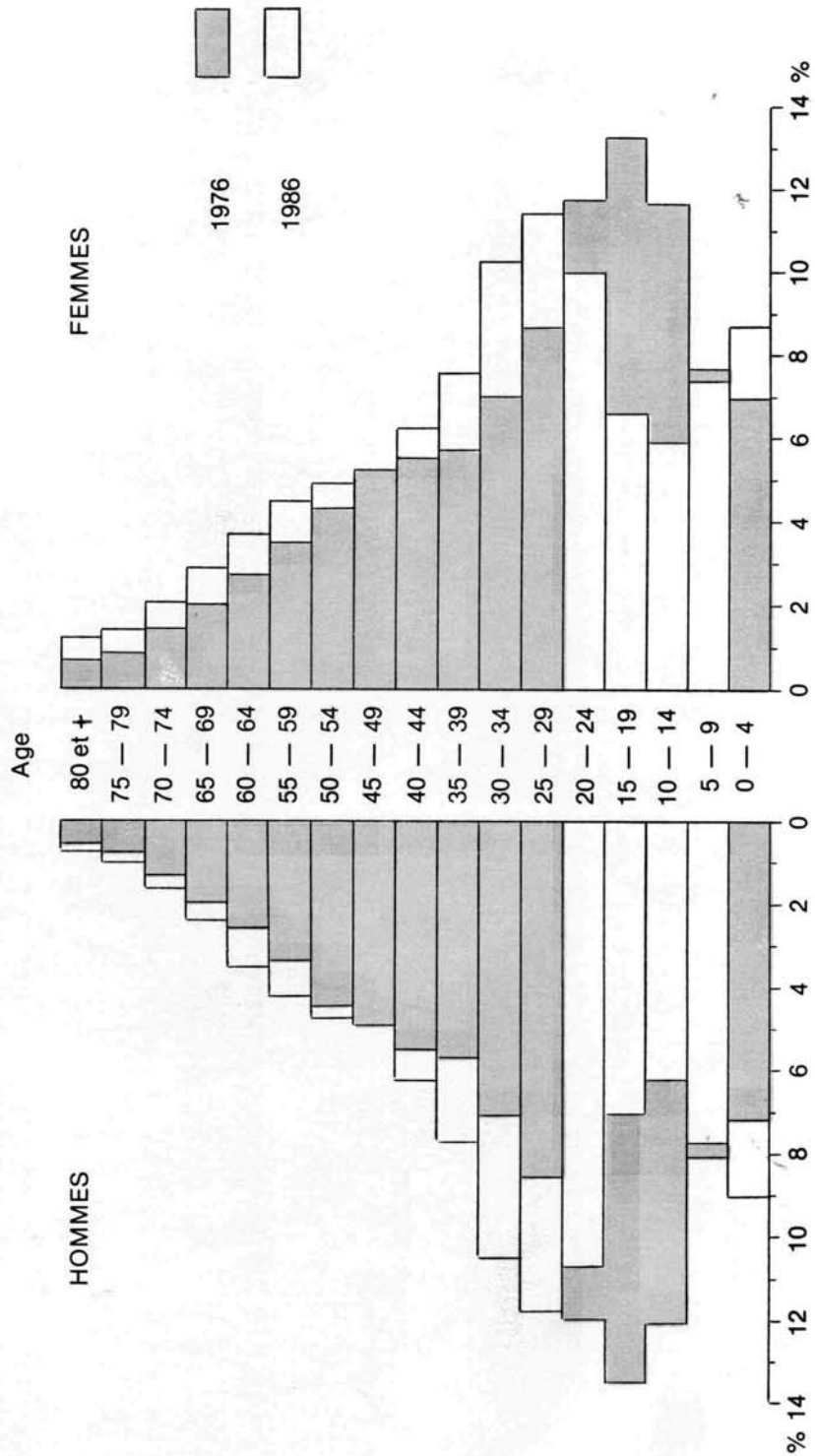
Sources: Compilation OPDQ mars 1978, à partir de plusieurs documents dont:

- **Rapport du Carrefour-Travail** 1977, Conseil régional de développement - Saguenay/Lac Saint-Jean/Chibougamau, Alma, novembre 1977;
- **Analyse structurelle à moyen terme de l'économie du Québec**, OPDQ, collection Etudes et recherches, Québec, février 1977.

PYRAMIDE DES AGES

Saguenay/Lac-Saint-Jean

1976 et 1986



Bureau de la Statistique du Québec, Perspectives démographiques pour les régions administratives et les grands périmètres urbains du Québec, 1971-1981-1986, p. 79-94

OPDQ 1978

3.04 L'aluminium et la région

3.04.01 Les tendances de l'offre et de la demande

On peut globalement dire qu'à court terme, si l'on se fie aux données et pronostics d'un spécialiste aussi reconnu que Spector, l'augmentation des capacités de production sur le continent Nord-Américain et dans les autres pays du monde ne peut et ne pourra suivre l'évolution de la demande d'aluminium primaire. Aux Etats-Unis, les possibilités d'expansion demeurent restreintes en rapport avec les contraintes énergétiques et de ce fait, ils doivent avoir davantage recours à l'importation du métal primaire; le Canada continue et devrait continuer davantage de jouer son rôle d'exportateur de ce côté; la situation des producteurs canadiens demeure donc excellente.

Il n'est pas exagéré de dire que dans le domaine de l'aluminium, une rareté est en train de s'installer et qu'elle devrait, dans la conjoncture actuelle (préciosité de l'énergie), continuer de s'accroître à moyen et peut-être à long terme. L'aluminium étant un produit plus fortement lié à la matière première et à l'énergie à bon marché, il est normal que la hausse des coûts de l'énergie ait une répercussion directe sur ses prix et par conséquent que le facteur énergétique prime lorsqu'il s'agit de prévoir de nouvelles installations.

De 1960 à 1978, le prix de l'aluminium a à peu près doublé; cependant, de 1960 à 1974, il n'y a pas réellement eu de grosses variations. De 1977 à 1980, la livre d'aluminium primaire vierge est passée de 55¢ à 68¢ et 70¢. Il importe ici de souligner que le prix de l'aluminium primaire n'est pas nécessairement le facteur qui doit nous orienter lorsque l'on parle de la capacité concurrentielle de l'aluminium par rapport à d'autres métaux: "Ce qui compte, ce sont les prix des demi-produits; (plaques, tôles, profilés qui se comportent parfois différemment de celui de l'aluminium primaire) et l'avantage de l'emploi d'un matériau ou d'un autre dans un usage spécifique." (Rapport Etude Gaucher Pringle: "Opportunités d'investissement dans la transformation de l'aluminium au Saguenay/Lac St-Jean" - novembre 1978).

Dans le contexte actuel, il semble pour le moins improbable que la hausse du prix du métal ait un effet négatif sur la demande de l'aluminium primaire; nous pourrions plutôt assister à un phénomène de réallocation entre marchés d'utilisation.

3.04.02 Position de la région en rapport avec le contexte mondial concernant les possibilités physiques de l'accroissement de la production.

Au Japon, en 1979, 40% de la capacité de production était mise "aux boules à mites" en raison des coûts élevés de l'énergie. On fermait les plus vieilles usines. Les coûts de l'énergie se situent entre 36 et 50 mills le kilowatt-heure.

Aux Etats-Unis, l'énergie au meilleur prix est fournie par la Bonneville Power Administration; celle-ci alimente les alumineries du Nord-Ouest américain. Cette compagnie a des contrats à long terme qui, pour la plupart, se termineront en '83 et '84. Les coûts en 1978 étaient d'environ 3.2 mills le kilowatt-heure. En 1979, les taux industriels de la BPA devaient connaître une augmentation de 100%. La Bonneville Power Administration proposait aux alumineries, à compter de décembre 1978, un tarif moyen de 6.88 mills du kilowatt-heure, jusqu'à expiration de leur contrat où un tarif croissant de 10.5 mills en 1979-80, 15.5 mills en 1982-83, 19.7 mills en 1984-85, 24.5 mills en 1989-90 et 31.3 mills en 1994-95.

Les alumineries qui n'accepteraient pas le tarif croissant se verraient sans garantie d'approvisionnement à la fin de leur contrat -84- et pourraient avoir alors à fermer des usines.

Dans les autres régions des Etats-Unis, la situation est analogue à celle du Nord-Ouest. La Tennessee Valley Authority, qui alimente plusieurs producteurs, a haussé son tarif de 20 à 23 mills le kilowatt-heure à partir de juillet 1978. Mentionnons que deux alumineries alimentées au gaz naturel situées au Texas, l'une appartenant à Alcoa et l'autre à Reynolds, sont inactives à cause du coût prohibitif du gaz naturel.

En somme, aux Etats-Unis, il n'y a pas d'expansion de production à prévoir. Il est plutôt à prévoir, à moyen terme -- d'ici 1985 -- qu'il y aura des fermetures d'usines. D'autres utilisateurs d'énergie réclameront leur droit à l'énergie et feront des pressions politiques de sorte que l'industrie de l'aluminium en récoltera les contre-coups.

Actuellement, les compagnies d'aluminium se tournent du côté du Brésil, projet ETAPI, comparable au développement de la Baie James et de l'Afrique du Nord. Toutefois, ces endroits finiront également par être conscients de leurs ressources et en viendront à avoir des exigences accrues. Les coûts de ces nouvelles installations, même si moins élevés que ceux de la Baie James, seront plus élevés que ceux des anciens barrages de la région, d'ailleurs les coûts de ces derniers sont amortis, sinon en totalité, du moins en majeure partie.

3.04.03 Situation privilégiée de la région

Après ce tour d'horizon sur la situation mondiale, nous nous rendons compte de la situation unique de la région et d'Alcan au plan mondial. Ailleurs, en général, il n'y a pas de disponibilité d'énergie et les coûts sont élevés; dans la région, il y a disponibilité d'énergie à des coûts très bas. Le rapport Gaucher Pringle nous indique 2.5 mills le kilowatt-heure pour Alcan ici. Ca prend 8 kilowatts-heure pour fabriquer une livre d'aluminium dans les anciennes installations; des spécialistes prétendent qu'avec l'amélioration technologique, on pourra, dans les nouvelles installations, baisser ce volume entre 6 et 6.5 kilowatts-heure. Si l'on se fie au chiffre de 2.5 mills, il en coûte à Alcan 40.00\$ la tonne en énergie; le taux normalisé de l'Hydro se situe à 15 mills avec des augmentations annuelles prévues. A ce taux, il en coûterait 240.00\$ d'énergie à chaque tonne d'aluminium fabriquée. Le prix de vente d'une tonne se situe actuellement autour de 1,200.00\$

3.04.04 Les contraintes à l'implantation de PME, oeuvrant dans la transformation de l'aluminium dans la région

Cependant, avant de pouvoir intéresser le PME à la transformation de produits d'aluminium, il y a trois contraintes importantes à surmonter, soit:

- a) L'uniformisation du prix de l'aluminium en lingot
- b) La mise en marché ou marketing
- c) Les coûts de transport

D'abord, l'uniformisation du prix de l'aluminium en lingot, à tous les endroits de distribution, fait que l'acheteur de Montréal, Toronto ou Windsor paie le même prix pour la livre d'aluminium en lingot puisqu'il y a, à chacun de ces endroits, des centres de distribution.

Pour les PME de la région, celles-ci doivent faire leurs achats au centre de distribution de Montréal et ont alors à absorber, en plus, le coût du transport de retour dans la région, ce qui fait que le coût de la livre d'aluminium est plus élevé pour l'acheteur régional que pour celui de Montréal.

Enfin, il y a le problème des coûts de transport permettant d'atteindre les grands marchés. A ce sujet, des démarches devront être entreprises auprès de nos gouvernements, afin que notre région puisse jouir de subventions au transport, comme cela se pratique déjà pour les provinces des Maritimes et de certaines parties de l'ouest Canadien.

Quant à l'utilisation de l'aluminium en fusion, disponible à l'usine, aucune étude concrète n'a été faite de ce côté. On sait, cependant que plusieurs promoteurs ont, au cours des dernières années, parlé de la possibilité d'élaborer des projets de transformation, à partir de l'aluminium en fusion; à date, aucun de ces projets n'a franchi la rampe.

3.05 Le potentiel hydraulique de la région 02

Le potentiel hydraulique non aménagé et aménageable de la région économique 02, selon les données de l'Hydro-Québec (1), est de 1,395 mégawatts.

Dans ce que l'on classe à l'Hydro dans "petites centrales", on retrouve un potentiel hydraulique dit "aménageable" de 620 mégawatts; si l'on ajoute à cela le potentiel de 775 mégawatts⁽²⁾ de l'Ashuapmouchouan, on arrive au chiffre de mille trois cent quatre-vingt-quinze.

Dans le cas de l'Ashuapmouchouan, toujours selon les mêmes sources, un avant-projet serait présentement en cours, celui-ci permettra de choisir l'alternative; des études faites au début des années '70 avaient laissé voir deux options pour développer le potentiel de cette importante rivière. L'alternative soumise était la suivante:

- Une variante émettait la possibilité de construire quatre centrales pouvant produire 775 mégawatts au total;

- La deuxième variante faisait état d'une hypothèse qui consistait à ériger trois centrales et un réservoir d'emménagement garantissant une production de 540 mégawatts.

(1) Source: - Jean-Robert Sabourin, ing. Hydro-Québec - Conférence prononcée devant la Ch. Commerce St-Félicien, 23 mars 80;
- Hydro-Québec, direction des projets de centrales - Carte du potentiel non aménagée, petites centrales... en date de 1978.

(2) Le 17 septembre 1980, lors d'une conférence de presse à St-Félicien, un porte-parole de l'Hydro-Québec parlait maintenant d'une production annuelle de 1160 mégawatts (Quotidien 18 septembre 1980)

Ce projet d'aménagement de l'Ashuapmouchouan a débuté en 1970; selon des porte-parole de l'Hydro-Québec, il aurait été mis en veilleuse temporairement pour faire place au grand projet de la Baie James. Ceux-ci (les porte-parole de l'Hydro) parlent maintenant de 1992, comme année à retenir pour la mise en marche du projet dépendant des décisions qui seront prises par le Conseil d'administration de l'Hydro-Québec, suite aux études de préfaisabilité et de faisabilité. On nous dit que l'étude de préfaisabilité sera soumise en 1983, pendant que l'étude de faisabilité devrait être terminée pour 1985, date où l'Hydro entend prendre une orientation définitive.

Il y a déjà, selon les indications émanant de l'Hydro-Québec et d'autres sources fiables, passablement de travaux de faits, pour croire sérieusement que le projet Ashuapmouchouan pourrait être accéléré, s'il y avait une volonté de le mettre en oeuvre rapidement. L'échéancier qu'on nous a soumis, dernièrement, était allongé de onze ou douze ans, comparativement à celui que l'on a connu antérieurement. En cette période où la région est à la recherche d'un deuxième souffle économique, ce retard ne vient pas améliorer les choses.

Dans la région, d'autres aménagements importants peuvent encore être faits; si l'on se fie aux données officielles, il y a, sur la grande Péribonka, encore un potentiel aménageable de deux cent quinze (215) mégawatts. On retrouve, sur les rivières Mistassibi et Mistassini, un potentiel aménageable de 313.5 mégawatts. Ensuite, on retrouve des potentiels de moindre importance qui expliquent la balance du potentiel aménageable dans la région (1)

Alcan a, dans la région, une capacité installée largement suffisante pour faire fonctionner ses usines; si l'on considère que la consommation de 9kw, par livre d'aluminium primaire, pourrait être ramenée à 6.5 et même en bas, dans des installations plus modernes; on constate là une possibilité d'augmenter le volume de production de 20 à 25%.

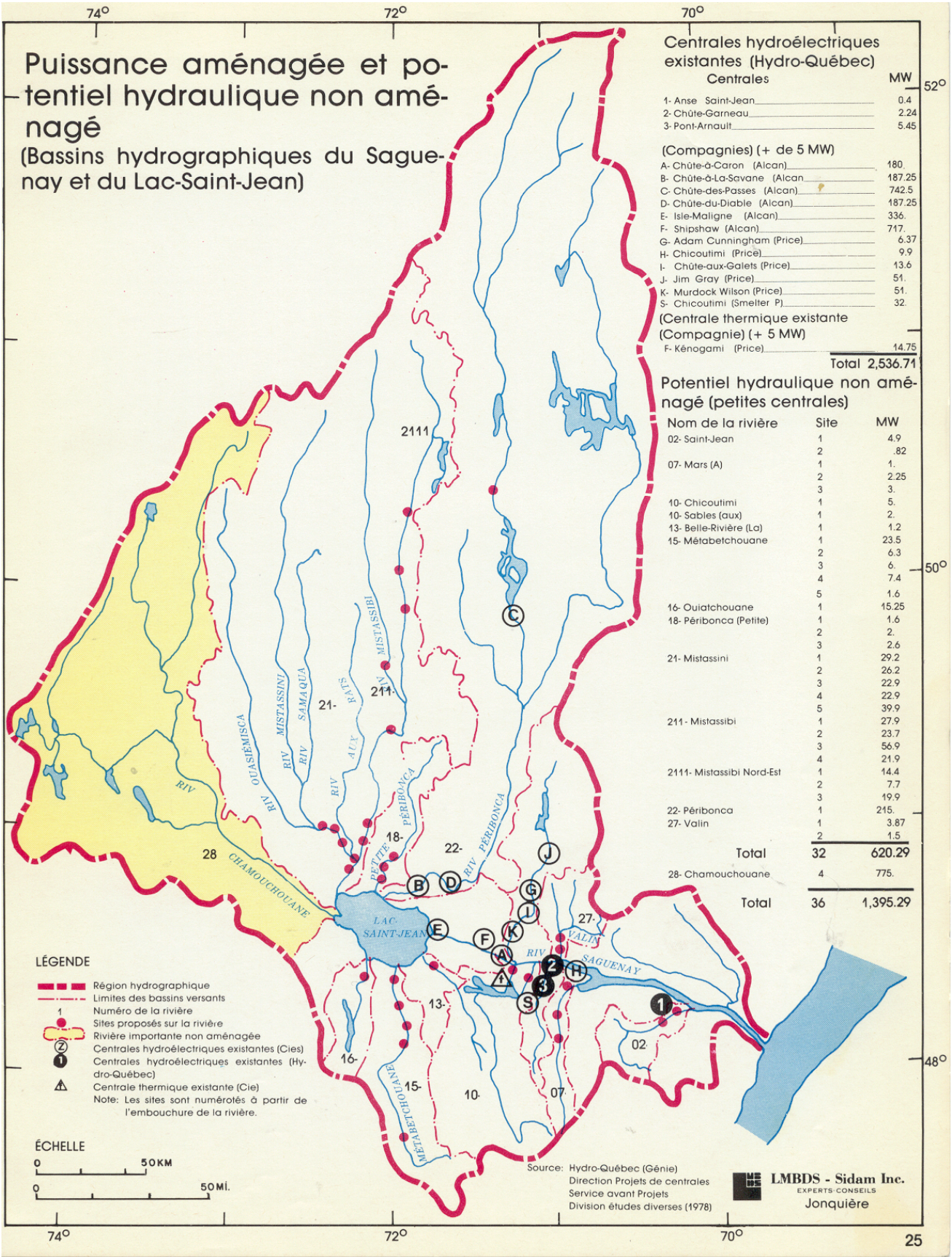
(1) Note: Vous pouvez prendre connaissance en référant à la carte à la page 25.

La population régionale représente 4.6% de la population du Québec; il convient de souligner que 22% de la puissance hydraulique actuelle du Québec prend sa source dans les rivières de cette même région. Les gens de la région savent que leur coin de pays, dans beaucoup de secteurs, dépasse son quantun démographique. Ils rêvent aussi du jour où une comptabilité régionale sera faite, afin que l'on constate l'importance des régions dans le développement du Québec et afin que l'on inscrive des mesures plus justes et équitables, pouvant permettre leur développement au meilleur profit de la collectivité québécoise. On parle souvent d'égalisation des avantages pour tous les québécois; dans les mesures pour y arriver, on arrache les avantages concurrentiels des régions (uniformisation des taux de l'électricité) sans jamais rien donner en échange; ça aussi les régionaux le savent de plus en plus.

En somme, le Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau est riche au plan hydraulique et l'on voudrait, dans cette région, voir se rétablir une situation préjudiciable pour elle, afin qu'elle puisse profiter de cet avantage concurrentiel pour poursuivre son développement.

Puissance aménagée et potentiel hydraulique non aménagé

(Bassins hydrographiques du Saguenay et du Lac-Saint-Jean)



Centrales hydroélectriques existantes (Hydro-Québec)

Centrales	MW
1- Anse Saint-Jean	0.4
2- Chûte-Garneau	2.24
3- Pont-Arnault	5.45
(Compagnies) (+ de 5 MW)	
A- Chûte-à-Caron (Alcan)	180
B- Chûte-à-La-Savane (Alcan)	187.25
C- Chûte-des-Passes (Alcan)	742.5
D- Chûte-du-Diable (Alcan)	187.25
E- Isle-Maligne (Alcan)	336
F- Shishshaw (Alcan)	717
G- Adam Cunningham (Price)	6.37
H- Chicoutimi (Price)	9.9
I- Chûte-aux-Galets (Price)	13.6
J- Jim Gray (Price)	51
K- Murdock Wilson (Price)	51
S- Chicoutimi (Smelter P.)	32
(Centrale thermique existante (Compagnie) (+ 5 MW))	
F- Kénogami (Price)	14.75
Total	2,536.71

Potentiel hydraulique non aménagé (petites centrales)

Nom de la rivière	Site	MW
02- Saint-Jean	1	4.9
	2	.82
07- Mars (A)	1	1.
	2	2.25
	3	3.
10- Chicoutimi	1	5.
	2	2.
13- Belle-Rivière (La)	1	1.2
15- Métabetchouane	1	23.5
	2	6.3
	3	6.
	4	7.4
	5	1.6
16- Oujatchouane	1	15.25
18- Péribonca (Petite)	1	1.6
	2	2.
	3	2.6
21- Mistassini	1	29.2
	2	26.2
	3	22.9
	4	22.9
	5	39.9
211- Mistassibi	1	27.9
	2	23.7
	3	56.9
	4	21.9
2111- Mistassibi Nord-Est	1	14.4
	2	7.7
	3	19.9
22- Péribonca	1	215.
27- Valin	1	3.87
	2	1.5
Total	32	620.29
28- Chamouchouane	4	775.
Total	36	1,395.29

3.06 L'importance des mouvements coopératifs dans l'épargne régionale

L'épargne des régionaux dépasse actuellement le milliard de dollars; l'actif des sociétés coopératives d'épargne et de crédit de la région représente près de 60% du chiffre total.

Les institutions coopératives comptent, dans la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, 85 caisses d'épargne et de crédit qui totalisaient, en date du 30 juin 1980, des actifs en épargne de l'ordre de 576 millions et un "membership" s'élevant à 270,000 membres. Lorsque l'on compare ce chiffre de 270,000 membres à la population totale de la région, il est bien évident que l'on dépasse le nombre potentiel des épargnants qui, en principe, se retrouvent, sinon en totalité, du moins en très forte majorité, à l'intérieur de la population active; le fait qu'un épargnant puisse se retrouver à plusieurs endroits et dans différents programmes est à l'origine de l'explication. Il n'en demeure pas moins qu'au Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, on peut presque dire qu'un habitant de cette région est un coopérateur, surtout si l'on ajoutait les formes de coopératives autres que financière dont font également partie un grand nombre de résidents de cette région.

Le dernier relevé indique également une progression de 42% depuis juin 1978, date à laquelle un relevé similaire avait été fait. A ce moment, les actifs des institutions coopératives s'élevaient à 389 millions de dollars.

Mentionnons qu'en 1966, après 40 ans d'existence, les caisses populaires, alors, seules institutions d'épargne et de crédit à caractère coopératif, avaient un actif régional de 52 millions de dollars. Ces chiffres nous permettent de constater, au Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, cette espèce de phénomène de progression contagieuse des institutions financières à caractère coopératif.

Aujourd'hui, les épargnes des coopérateurs se partagent entre quatre mouvements: les Caisses Populaires Desjardins, les Caisses d'Entraide Economique, les Caisses d'Etablissement et les Caisses d'Economie.

Si nous faisons le grand total, nous constatons que l'actif régional en épargne vient d'atteindre le milliard de dollars.

En nous basant sur la progression plutôt impressionnante des dernières années, et surtout des deux dernières (42%), il semble bien que le mouvement devient de plus en plus important; les régionaux possèdent présentement un atout important dans des institutions qu'ils contrôlent. Si la tendance des dernières années continue, ils auront bientôt une force encore beaucoup plus grande dont ils pourront se servir comme levier dans des projets collectifs de leur choix. Rien n'indique, à court terme du moins, une régression de l'épargne dans les institutions coopératives d'épargne et de crédit de la région; au contraire, si l'on se base sur la tendance des quinze dernières années, une constante se dégage à l'effet que les mouvements coopératifs prendront une part de plus en plus importante dans l'épargne régionale. Qu'il nous suffise ici de rappeler qu'en mil neuf cent soixante-six (1966), l'actif en épargne dans ce genre d'institution n'était, dans la région, que de cinquante-deux (52) millions.

Depuis cette période, les Caisses Populaires ont effectué une montée vertigineuse et l'on a assisté à la naissance de d'autres mouvements qui prennent rapidement de l'importance; les Caisses d'Entraide ont quand même pris rapidement une taille impressionnante dans la région.

Il semble, à la lumière des faits, que le phénomène coopératif, dans le domaine de l'épargne, continuera de croître dans la région pour prendre des dimensions que personne n'aurait pu prévoir il y a une décennie.

**Situation des coopératives d'épargne et de crédit,
dans la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau
en date de juin 1980**

Tableau synthèse (1)

Identification	Nombre d'unités	Nombre de membres	Actifs en millions \$
Caisses Populaires	70	183 000	361,4
Caisses d'Entraide Economique	7	44 000	163,6
Caisses d'Etablissement	2	27 000	28,3
Caisses d'Economie	6	16 000	23,0
	TOTAL: 85	270 000	576,3

**Situation des autres institutions
en date de juin 1980**

Tableau synthèse (2)

Identification	Nombre	Succursales	Actifs en millions \$
Banques	7	61	332,0
Fiducies	5		70,0
Assurance-Vie	23		27,0
	TOTAL: 35	61	429,0

(1) Le relevé a été fait au plan régional, au moyen de contacts auprès de chacune des institutions et les chiffres avancés sont vérifiables sur les bilans des institutions coopératives.

(2) En ce qui concerne les autres institutions — bancaires, fiducies, assurance-vie — les chiffres avancés le sont par extrapolation à partir de moyennes généralement reconnues.

3.07 Capacité et aptitude des régionaux à relever de grands défis collectifs

L'histoire témoigne de la capacité des gens du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau à relever des défis importants; partout, sur ce grand territoire, on retrouve des réalisations importantes marquées des mains, soit de Saguenéens, de Jeannois ou de Chibougamois.

Tout au long du document, il est fait mention de faits et de réalisations des gens de ce coin de pays. Dans les lignes qui vont suivre, nous allons dégager un certain nombre de ces réalisations qui illustrent bien la vivacité, l'originalité, le sens du défi et l'esprit d'entreprise des gens de la région.

- Au début, on vous parle de Thomas Simard, le capitaine de la goélette qui amena la première équipe de la Société des vingt et un.
- Au début du siècle, on mentionne l'apport de J.E.A. Dubuc, un industriel de grande envergure dans la transformation du bois.
- Plus récemment, nous avons vu sortir le nom de Jacques Gagnon, fondateur des Caisses d'Entraide Economique du Québec.
- Le phénomène des Coopératives d'épargne et de crédit, qui depuis 1966, ont augmenté leurs actifs de 524,000,000\$ millions, est une autre réalisation d'envergure.
- Il importe, au chapitre des réalisations significatives pour la collectivité régionale, de parler de la Chaîne Coopérative du Saguenay, dont le chiffre d'affaires a atteint les 100 millions \$ en 1979.
- Alfred Hamel, un Félicinois, qui, en un quart de siècle, est devenu l'un des plus importants transporteurs au Canada avec ses compagnies Expéditex et Québécois.
- Il y a aussi des gars comme Martin Bédard, lequel a convaincu progressivement tout le monde que le Lac St-Jean pouvait se traverser à la nage.
- A l'origine de la plus grande réalisation touristique régionale et l'une des réalisations majeures au chapitre du tourisme au plan du Québec, nous retrouvons un Ghislain Gagnon; celui-ci a réalisé un jardin zoologique unique en Amérique du Nord.
- Enfin, il faut signaler la tenacité et le courage de tous ces défricheurs qui, en l'espace d'un peu plus de cent ans, ont ouvert un aussi vaste territoire.

Il n'est pas utopique de croire qu'une autre fois l'on pourra assister à une réussite, si l'on permet aux gens du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau de s'impliquer en devenant partenaires, dans la réalisation d'un grand projet visant à générer dans leur milieu une industrialisation plus volumineuse, à partir des ressources disponibles chez eux.

3.08 Orientations futures du développement de la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau

On semble actuellement (gouvernement du Québec et population de la région administrative 02) être d'accord pour privilégier, au cours des prochaines années, les orientations générales suivantes en ce qui a trait au développement de cette région, soit:

- Accroissement du niveau d'exploitation des ressources naturelles.
- Diversification accentuée de l'économie régionale par un accroissement de la transformation en région.
- Consolidation du développement du milieu rural.
- Meilleur équilibre dans le développement du milieu urbain.
- Accroissement du degré de participation régionale au développement du Moyen-Nord: (1)

(1) Note: Les cinq premières orientations étaient contenues dans le document de consultation, ("Orientations de développement du Saguenay/Lac St-Jean"), soumis à la région; la population régionale par le véhicule du CRD dans son document-réponse, ("Orientations de développement de la région 0? telles que perçues par sa population"), a demandé à ce que soit ajoutée cette sixième orientation portant sur le Moyen-Nord.

4.0 LE PROJET

4.01 Nature

Le projet soumis est un projet de concertation économique-sociale par lequel la population, utilisant ses propres institutions financières, s'allie à des groupes extérieurs pour développer son potentiel énergétique à des fins industrielles.

L'opération consisterait à accélérer l'aménagement des rivières ayant un potentiel énergétique rentable. Pour ce faire, la région, par le biais de ses propres institutions financières (coopératives), s'associerait à l'Hydro-Québec et à d'autres entreprises éventuellement intéressées et à être définies en vue de générer du développement industriel dans la région 02; les industries, pour lesquelles l'énergie est le facteur dominant, sont évidemment les cibles de ce mouvement qui vise d'abord à donner un deuxième souffle économique à cette région qui en a réellement besoin.

Le véhicule, qui permettra à la population du Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau de participer à l'aménagement des rivières et à la construction des usines, sera les institutions coopératives financières régionales.

Ceci implique que la région devient d'abord partenaire de l'Hydro et de d'autres compagnies, s'il y a lieu, pour l'aménagement des centrales et la vente de l'énergie; ensuite, les régionaux deviennent partenaires des entreprises pour la construction d'usines de transformation. C'est de cette façon que la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau veut entreprendre son développement pour les vingt prochaines années.

Dans ce contexte, on pourra également envisager les possibilités de mettre des clauses sur la transformation plus poussée en région. Ce levier constitué par le fait d'être possesseur d'énergie dans une conjoncture, où ce facteur est devenu très précieux, nous donnera la force nécessaire pour négocier certains avantages et certaines conditions que doit avoir cette région.

4.02 Formule de participation

La formule qu'adopteront les sociétés coopératives régionales, pour souscrire du capital dans les développements éventuels, n'est pas encore arrêtée; ça pourrait être l'investissement de capital-action de la part de chacune d'elles; ça pourrait être la création, par les partenaires régionaux, d'une société de développement d'entreprises à laquelle chacun s'engagerait à souscrire en proportion de sa taille propre. Cette société devrait faire l'objet d'une étude afin de l'ajuster aux besoins, au contexte et aux exigences, autant des partenaires que des objectifs visés dans le présent projet. De toute façon, cet aspect de la question, touchant à la formule que l'on devra choisir, demande une étude particulière avant de s'arrêter sur une formule définitive.

4.03 Alternatives industrielles

Dans le cadre du présent projet, il faudra considérer, quant aux possibilités d'entreprises pouvant transformer ici, des secteurs industriels requérant une forte utilisation d'électricité; voici une liste d'industries à forte utilisation d'électricité:

Aluminium
Pâtes et papiers
Magnésium
Chlore-alkali
Chlorate de sodium
Carborum-silicium
Verre
Cuivre
Zinc
Sidérurgie (acierie, fonderie...)
Ferro-alliage
Phosphore
Bioxyde de titane

4.04 Sites potentiels d'implantations industrielles

En considérant les endroits où seront éventuellement érigées les centrales et, par conséquent, la proximité de sources énergétiques importantes, nous pourrions situer les emplacements industriels aux endroits suivants:

- Secteur St-Félicien - Roberval (Ashuapmouchouan)
- Secteur Alma (Rivière Péribonka)
- Secteur St-Ambroise - St-Honoré

Le secteur de Dolbeau-Mistassini peut être considéré comme site éventuel; le secteur du Haut-Saguenay, en raison de son port de mer en eau profonde à La Baie, devrait également être un site important en général, surtout en regard de certains types d'usines, notamment et entre autres, dans le domaine des ferro-alliages.

4.05 Conséquences: implications éventuelles sur les infrastructures régionales

4.05.01 Industrielles

Dans le domaine des infrastructures industrielles, on constate que la région est qualifiée d'avancée par rapport à d'autres régions du monde qui pourraient être des concurrents vis-à-vis l'implantation d'industries de transformation requérant une forte utilisation d'électricité.

4.05.02 Portuaires

La région a son port de mer en eau profonde ouvert à la navigation douze mois par année. Dépendant de l'importance de l'évolution des volumes, il faudra peut-être songer à des aménagements d'une plus grande envergure. Soulignons, qu'avec les projets de développement du Moyen-Nord, Ferral et Ferchib, le Gouvernement fédéral a déjà fait quelques projections en ce sens à la fin des années 1970.

4.05.03 Routières

Du côté des infrastructures routières, il faudra définitivement penser prioritairement à une autoroute reliant le **Haut du Lac** (Dolbeau-Mistassini) au Haut-Saguenay (Port de mer) via St-Félicien et Roberval. La partie du tour du lac, non comprise dans le projet d'autoroute, devra également être réalisée de façon à permettre une très bonne circulation autour de cet immense lac, qui constitue la caractéristique majeure de cette partie de région portant d'ailleurs son nom.

4.05.04 Ferroviaires

Le chemin de fer est présent dans la région; il faudra sans doute, au cours des prochaines années, puisque nous parlons d'un programme sur 20 ans, développer cet axe de communication jusqu'au Moyen-Nord via Chibougamau.

Le projet de l'exploitation d'importants gisements de fer, dans le secteur du Lac Albanel et même Chibougamau, avait engendré des démarches importantes à cet effet durant quelques années, à partir des années 72; avec la découverte de nouvelles possibilités, au Brésil surtout, ce projet a été mis en veilleuse par la SDBJ, il y a une couple d'années. La découverte éventuelle de d'autres richesses dans le Moyen-Nord, la modification prévisible de la conjoncture internationale du fer ainsi que l'avancement technologique, devraient faire en

sorte que ce secteur devienne un élément primordial pour notre développement au cours des décennies prochaines. Nous devons avoir avec ce secteur, via Chibougamau, un lien bien organisé. Le chemin de fer devra donc relier cette partie de pays au Port de mer du Haut-Saguenay.

4.05.05 Aéroportuaires

Le transport aérien, devenant de plus en plus un élément important dans cette ère de vitesse, d'économie d'énergie et de temps, n'est plus un luxe dans le cadre du développement socio-économique des régions géographiquement grandes comme la nôtre, et étant situées à des distances appréciables des grands centres (Montréal et Québec), où se localisent généralement les bureaux-chefs des grandes compagnies et autres services auxquels doivent recourir constamment les entreprises.

Déjà, il y a dans le Haut-Saguenay un service dans ce sens; compte tenu de la superficie et des besoins des gens, il faudra, au cours des prochaines années, doter Chibougamau d'un aéroport (ce centre est particulièrement isolé) et, aussi, confirmer une fois pour toute le bien-fondé d'un aéroport dans le secteur Lac/St-Jean. Il est maintenant un secret de polichinelle, que des essais ont démontré qu'il y avait un achalandage suffisant pour établir sur une base permanente un service desservant cette partie de la région; ce phénomène ira en augmentant au cours des prochaines années.

4.06 Les retombées: conséquences politico-sociales et économique-sociales possibles d'un tel projet

La mise de l'avant de ce grand projet de concertation économique-sociale pourrait, en général, avoir des conséquences aussi positives que:

- De créer un climat de travail favorable, les gens de la région devenant partenaires de leur propre développement.
- De rassurer les entreprises éventuellement intéressées sur les intentions véritables du gouvernement, celui-ci étant associé à ce projet.
- D'améliorer l'image de la région face aux investisseurs potentiels qui peuvent parfois être hésitants pour différentes raisons.
- De mettre en place une puissante locomotive de développement qui aurait une force de frappe exceptionnelle pour négocier avec les gouvernements supérieurs.
- De renformer considérablement l'économie régionale touchée par des taux de chômage se situant autour de 15% de la main-d'oeuvre disponible.

On peut aussi, dans le cadre d'un tel projet, penser aux effets comme suit:

- Une partie de l'épargne régionale pourrait être canalisée vers le capital de risque (spéculatif); ceci pourrait se faire en stimulant ces investissements au moyen d'économies à réaliser sur le plan fiscal.
- Sur le plan politico-social, ce projet pourrait avoir des effets intéressants pour la société.
- La sensibilisation de toute une région, à cette possibilité de réaliser une oeuvre commune, donne également un sens positif particulier à ce projet.

Pour l'Etat, la mise en oeuvre d'une telle formule constituerait une expérience enrichissante et rentable dans cette ère d'état-pourvoyeur, de qui les gens demandent de plus en plus et deviennent de plus en plus dépendants; ce phénomène prête à l'installation progressive d'un état chronique d'inconséquence, plaçant nos gouvernants devant des situations de plus en plus difficiles, qui deviendront intenable un jour si l'on ne restaure pas la situation. Nous proposons une solution valable et d'envergure basée sur l'implication d'un groupe de gens déterminés et crédibles.

L'Etat devrait accorder son support à ce mouvement et à ce projet.

5.00 CONCLUSION

Les mouvements coopératifs de la région Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau ont acquis, avec les années, la force et la crédibilité pour prendre l'initiative de tracer les jalons du développement économique de cette région pour les vingt (20) prochaines années. Le projet de région énoncé dans les pages précédentes tient compte de la problématique qui est particulière au Saguenay/Lac St-Jean.

Le groupe de coopérateurs, qui mettent de l'avant un tel projet, est bien conscient qu'il n'est pas tout d'annoncer un projet; il faut aller vérifier tous les détails des composantes de la réalisation souhaitée. C'est ainsi qu'à court terme une vaste étude à trois volets devra être entreprise:

1. Volet Energie

Etude pour déterminer toutes les rivières du Saguenay/Lac St-Jean dont l'aménagement hydraulique serait rentable.

2. Volet Industriel

Parmi les alternatives industrielles mentionnées en 4.03, déterminer toutes celles qui auraient avantage à venir s'établir au Saguenay/Lac St-Jean.

3. Volet Financier

Quel type d'entreprise le mouvement coopératif devrait-il créer pour devenir partenaire de l'Hydro et des entreprises industrielles? Quelle pourrait être la participation financière de la région dans un partenariat avec l'Hydro et avec les entreprises?

La période de toutes ces études ne devrait pas dépasser un (1) an, pour qu'en septembre 1981, la région puisse déjà décider quelles sont les décisions qu'elle doit prendre.



Bibliographie

Allocution du Dr André Raynauld, président du Conseil Economique du Canada, lors d'un colloque sur les perspectives de développement du Québec, Revue Développement Québec (OPDQ), Vol. II, no. 5, mai 1975.

Cadres et concepts du développement régional: la situation du Saguenay/Lac St-Jean, par les économistes Adam Lapointe et Paul Prévost, colloque sur le développement socio-économique 02, La Baie, 15 novembre 1975.

Conférence de Joseph H. Chang, économiste au Conseil Economique du Canada, **Productivité et le niveau de vie: perspective régionale 02**), Chambre de commerce régionale du Saguenay, le 3 mai 1975.

Devis relatifs à l'élaboration des schémas régionaux de développement et d'aménagement, OPDQ, collection les schémas régionaux, éditeur officiel du Québec, juillet 1976.

Etude des répercussions environnementales, Usine de pâte kraft blanchie Donohue St-Félicien inc., les conseillers Beak limitée, 1977.

La problématique du Saguenay/Lac St-Jean, OPDQ, collection "Les schémas régionaux", éditeur officiel du Québec, juin 1978

L'armature urbaine du Saguenay/Lac St-Jean, OPDQ, collection "Les schémas régionaux", éditeur officiel du Québec, juin 1978.

Le profil du Saguenay/Lac St-Jean (Région 02), OPDQ, collection "Les schémas régionaux", éditeur officiel du Québec, décembre 1976.

Les caractéristiques sectorielles interrégionales; cahier I — Les indicateurs globaux; cahier II — Les ressources; cahier IV — Les équipements et les services OPDQ, collection "Les schémas régionaux", éditeur officiel du Québec, juin 1976.

L'espace rural au Saguenay/Lac-St-Jean, OPDQ, collection "Les schémas régionaux", éditeur officiel du Québec, mars 1978.

Opportunités d'investissement dans la transformation de l'aluminium au Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, Gaucher Pringle, novembre 1978.

Orientations de développement de la région 02 telles que perçues par sa population, Conseil régional de développement Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, juin 1979.

Orientations de développement du Saguenay/Lac St-Jean, OPDQ, collection "Les schémas régionaux", éditeur officiel du Québec, décembre 1978.

Propositions pour un programme-cadre de développement économique, Conseil régional de développement Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, 29 janvier 1976.

Rapport de Gaston Perron, président du groupe de travail sur l'industrie de transformation de l'aluminium, présenté à l'Assemblée générale annuelle du Conseil régional de développement Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau, à Roberval, le 26 mai 1979.

Rapport du coordonnateur du projet d'aluminerie du Québec pour le compte du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Baylaucq - Gaucher de P.S. Ross & Associés, décembre 1975.